

**Conférence Régionale des Élus  
de l'agglomération de Longueuil**

**États financiers  
au 31 mars 2012**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Rapport de la Vérificatrice générale	4
États financiers	
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements supplémentaires	16



## Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton  
S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2100  
4805, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0G2

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

Téléphone : 450 445-6226  
Télécopieur : 514 876-5021  
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.<sup>1</sup>*

Brossard  
Le 15 juin 2012

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113000



Bureau de la Vérificatrice générale

## Rapport de la Vérificatrice générale

Aux administrateurs de  
Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil au 31 mars 2012 ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 15 juin 2012

*Francine Brunette, CPA auditrice, CA*

Francine Brunette, CPA auditrice, CA

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012		2011	
	Fonds d'exploitation \$	Forum Jeunesse Longueuil \$	Total \$	Total \$
<b>Produits</b>				
Apports du gouvernement provincial				
Subvention – ministère des Affaires municipales et des Régions	2 327 639		2 327 639	1 476 112
Subvention – Secrétariat à la jeunesse		187 001	187 001	183 335
Entente spécifique – Immigration	180 560		180 560	75 533
Forêt	28 249		28 249	13 541
Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009		38 115	38 115	5 417
Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014		328 209	328 209	230 556
Fonds régional d'investissement jeunesse – Liquidation		19 447	19 447	82 109
Entente spécifique – Condition féminine	89 258		89 258	37 188
Entente spécifique – Gangs de rue	27 954		27 954	40 274
Entente spécifique – Aînés	127 730		127 730	149 034
Entente spécifique – Culture	28 424		28 424	50 887
Entente spécifique – Économie sociale	54 073		54 073	31 578
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	29 101		29 101	30 809
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	45 742		45 742	33 016
Entente spécifique – Culture forestière	14 800		14 800	
Entente spécifique – Réunir Réussir	8 000		8 000	
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes		28 077	28 077	
Entente spécifique – Saines habitudes de vie	7 913		7 913	
Entente spécifique – Je prends ma place		2 021	2 021	
Objectif conciliation études-travail	30 194		30 194	44 107
Engagement jeunesse	66 930		66 930	50 550
Intérêts	13 712	12 899	26 611	19 924
Autres	27 869	2 165	30 034	8 449
	<b>3 108 148</b>	<b>617 934</b>	<b>3 726 082</b>	<b>2 562 419</b>
<b>Charges</b>				
Frais de fonctionnement	856 263	210 457	1 066 720	1 143 316
Entente spécifique – Immigration	180 560		180 560	75 533
Forêt	28 249		28 249	13 541
Fonds régional d'investissement jeunesse 2006-2009		38 115	38 115	127 309
Fonds régional d'investissement jeunesse 2009-2014		328 209	328 209	117 422
Fonds régional d'investissement jeunesse – Liquidation		19 447	19 447	76 938
Entente spécifique – Condition féminine	89 258		89 258	37 188
Entente spécifique – Gangs de rue	27 954		27 954	40 274
Entente spécifique – Aînés	127 730		127 730	149 034
Entente spécifique – Culture	28 424		28 424	50 887
Entente spécifique – Économie sociale	54 073		54 073	31 578
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	29 101		29 101	30 809
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	45 742		45 742	33 016
Entente spécifique – Culture forestière	14 800		14 800	
Entente spécifique – Réunir Réussir	8 000		8 000	
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes		28 077	28 077	
Entente spécifique – Saines habitudes de vie	7 913		7 913	
Je prends ma place		2 021	2 021	
Objectif conciliation études-travail	28 316		28 316	43 281
Engagement jeunesse	66 930		66 930	50 550
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	1 625 178		1 625 178	1 844 948
Amortissement des immobilisations	19 959	512	20 471	15 576
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	412		412	(1 569)
	<b>3 238 862</b>	<b>626 838</b>	<b>3 865 700</b>	<b>3 879 631</b>
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(130 714)</b>	<b>(8 904)</b>	<b>(139 618)</b>	<b>(1 317 212)</b>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Fonds d'exploitation				2012	2011
	Non grevés d'affectations	Surplus réservés pour éventualités	Fonds d'immo-bilisations	Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 556 208	60 235	64 015	75 023	1 755 481	3 072 693
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(109 831)		(20 883)	(8 904)	(139 618)	(1 317 212)
Virement aux surplus réservés pour éventualités (note 8)	(11 600)	11 600				
Investissements en immobilisations	(2 842)		2 842			
Solde à la fin	<u>1 431 935</u>	<u>71 835</u>	<u>45 974</u>	<u>66 119</u>	<u>1 615 863</u>	<u>1 755 481</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

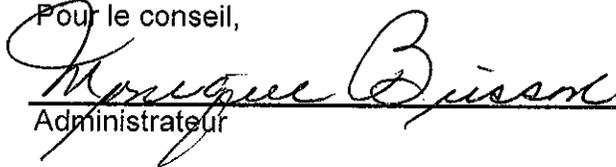
## Bilan

au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	3 247 593	2 819 851
Débiteurs (note 3)	24 871	32 870
Subventions à recevoir	162 440	819 197
Frais payés d'avance	19 168	23 814
	<u>3 454 072</u>	<u>3 695 732</u>
Immobilisations (note 4)	45 974	64 015
	<u>3 500 046</u>	<u>3 759 747</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	132 421	153 812
Subventions reportées (note 6)	1 751 762	1 850 454
	<u>1 884 183</u>	<u>2 004 266</u>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Non grevés d'affectations	1 431 935	1 556 208
Surplus réservés pour éventualités (note 8)	71 835	60 235
Forum Jeunesse Longueuil	66 119	75 023
Fonds d'immobilisations	45 974	64 015
	<u>1 615 863</u>	<u>1 755 481</u>
	<u>3 500 046</u>	<u>3 759 747</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

  
Administrateur

  
Administrateur

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### **1 - STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE**

L'organisme a été institué à la suite de l'adoption de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (décret numéro 222-2004).

Ses principaux mandats sont d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement du Québec, de favoriser la concertation des partenaires et, le cas échéant, de donner des avis au Ministère sur le développement de la région.

Au cours de l'exercice, l'organisme a modifié sa dénomination sociale de Conférence Régionale des Élus de Longueuil pour Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

#### *Actifs financiers détenus à des fins de transaction*

L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Prêts et créances, et autres passifs financiers*

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances et les créditeurs sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et charges au poste Intérêts.

#### **Comptabilité par fonds**

Le fonds d'exploitation présente les actifs, les passifs et les produits et les charges afférents au fonctionnement et aux opérations courantes de l'organisme.

Le Forum Jeunesse Longueuil présente les actifs, les passifs et les produits et les charges afférents aux activités du Forum Jeunesse Longueuil.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions affectées à des charges d'exercices futurs sont reportées et constatées à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

#### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Équipement informatique	Linéaire	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif et linéaire	20 %

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Ventilation des charges

L'organisme comptabilise les produits et les charges liés à plusieurs activités dans le fonds d'exploitation : frais de fonctionnement, Entente spécifique – Immigration, Forêt, Fonds régional d'investissement jeunesse, Entente spécifique – Condition féminine, Entente spécifique – Gangs de rue, Entente spécifique – Aînés, Entente spécifique – Culture, Entente spécifique – Économie sociale, Entente spécifique – Conciliation travail-famille, Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale, Entente spécifique – Culture forestière, Entente spécifique – Réunir Réussir, Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes, Entente spécifique – Saines habitudes de vie, Entente spécifique – Je prends ma place, Objectif conciliation études-travail, Engagement jeunesse, Fonds de développement régional – ententes spécifiques.

Le coût de chacune de ces activités se compose de charges directement rattachées à l'activité et, le cas échéant, de frais de personnel. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont prises en charge par l'organisme.

L'organisme ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement général sont ventilées selon la clé de répartition suivante :

- Coût des salaires et charges sociales : au prorata de la masse salariale des diverses activités.

### 3 - DÉBITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	23 805	31 179
Autres	<u>1 066</u>	<u>1 691</u>
	<u>24 871</u>	<u>32 870</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>	
	Coût	Coût non amorti
	\$	\$
Améliorations locatives	22 428	14 473
Équipement informatique	28 873	11 355
Mobilier et agencements	51 799	20 146
	<u>103 100</u>	<u>45 974</u>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 4 - IMMOBILISATIONS (suite)

	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	
	\$	\$	
	\$	Coût non amorti	
	\$	\$	
Améliorations locatives	22 428	3 470	18 958
Équipement informatique	24 143	8 671	15 472
Mobilier et agencements	54 099	24 514	29 585
	<u>100 670</u>	<u>36 655</u>	<u>64 015</u>

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice totalisent 5 511 \$ (44 622 \$ en 2011). De plus, l'organisme a cédé pour un montant de 2 669 \$ des immobilisations d'un coût non amorti de 3 081 \$, ce qui a généré une perte sur la cession d'immobilisations de 412 \$.

### 5 - CRÉDITEURS

	2012	2011
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	27 534	44 079
Salaires et charges sociales à payer	104 887	109 733
	<u>132 421</u>	<u>153 812</u>

### 6 - SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent les subventions reçues de divers partenaires au cours de l'exercice et destinées à couvrir des frais engagés pour différents projets du fonds d'exploitation pour le prochain exercice.

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début	1 850 454	1 571 193
Montant encaissé pour le prochain exercice	978 056	1 079 689
Montant constaté à titre de produits	<u>(1 076 748)</u>	<u>(800 428)</u>
Solde à la fin	<u>1 751 762</u>	<u>1 850 454</u>

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 6 - SUBVENTIONS REPORTÉES (suite)

Les principaux projets sont les suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Fonds régional d'investissement jeunesse	1 255 108	1 191 240
Engagement jeunesse		28 394
Forêt	61 805	41 965
Entente spécifique – Immigration	74 486	255 046
Entente spécifique • Culture forestière	5 200	
Entente spécifique • Condition féminine	44 941	58 198
Entente spécifique – Égalité hommes-femmes auprès des jeunes	20 923	
Entente spécifique – Aînés	128 786	137 516
Entente spécifique – Culture	52 074	35 498
Entente spécifique – Économie sociale	61 849	65 922
Entente spécifique – Conciliation travail-famille	10 634	6 691
Objectif conciliation études-travail	21 956	
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale		29 984
Entente spécifique – Réunir Réussir	12 000	
Entente spécifique – Femmes en politique	2 000	
	<u>1 751 762</u>	<u>1 850 454</u>

### 7 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté à la Ville de Longueuil, puisque cette dernière nomme la majorité des membres de son conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a versé à la Ville de Longueuil 61 485 \$ pour des charges locatives (51 499 \$ en 2011), 14 475 \$ pour un dépôt de loyer comptabilisé dans les frais payés d'avance (14 475 \$ en 2011) et 150 563 \$ à même le Fonds de développement régional – ententes spécifiques (87 295 \$ en 2011) à titre de contributions à des projets. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

### 8 - SURPLUS RÉSERVÉS POUR ÉVENTUALITÉS

Le comité exécutif a approuvé une politique de gestion des ressources humaines prévoyant des dispositions à incidence monétaire. À cet égard, un montant a été affecté à titre de surplus réservés pour éventualités.

### 9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

#### Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### **9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

#### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de crédit*

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

Le risque de crédit de l'organisme provient de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Le solde des débiteurs et des subventions à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque l'encaisse est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation de crédit est de bonne qualité.

##### *Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

### **10 - POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme considère son capital comme étant les soldes de fonds. Il le gère principalement au moyen de subventions gouvernementales.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

### 10 - POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL (suite)

L'organisme est soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes concernant les subventions affectées à des dépenses particulières. L'organisme, de concert avec le comité exécutif, fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'organisme s'est conformé à ces exigences.

### 11 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

#### Charges de fonctionnement général

Un montant des charges provenant des salaires et charges sociales de 955 076 \$ (1 052 230 \$ en 2011) a été ventilé comme suit :

	2012		2011	
	Fonds d'exploitation	Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Frais de fonctionnement	636 231	186 613	822 844	873 939
Fonds régional d'investissement jeunesse		5 659	5 659	30 296
Objectif conciliation études-travail	28 316		28 316	43 281
Engagement jeunesse	56 476		56 476	38 845
Fonds de développement régional – ententes spécifiques	15 571		15 571	33 384
Entente spécifique – Solidarité et inclusion sociale	26 210		26 210	32 485
	<b>762 804</b>	<b>192 272</b>	<b>955 076</b>	<b>1 052 230</b>

### 12 - ENGAGEMENTS

Le comité exécutif a autorisé des débours à même le fonds de développement régional au profit d'organismes pour un montant total de 1 767 746 \$. L'organisme versera ces sommes sous réserve de l'accomplissement des obligations imposées à ces organismes.

De plus, l'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme de 54 277 \$ pour un local et du matériel.

Le contrat pour le local échoit le 31 octobre 2012 et comporte deux options de renouvellement pour une période additionnelle de un an dont la société pourra se prévaloir en donnant un préavis de 12 mois. Le contrat pour le matériel échoit le 25 novembre 2015.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 44 961 \$ en 2013, à 3 370 \$ en 2014 et 2015 et à 2 526 \$ en 2016.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Notes complémentaires

au 31 mars 2012

---

### **13 - ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Aucun état des flux de trésorerie n'a été présenté puisque les principales activités de fonctionnement, de financement et d'investissement sont évidentes à la lecture des autres états financiers et qu'il n'apporterait aucune information supplémentaire.

### **14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# Conférence Régionale des Élus de l'agglomération de Longueuil

## Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

			2012	2011
	Fonds d'exploitation	Forum Jeunesse Longueuil	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b><i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</i></b>				
Salaires et charges sociales	636 231	186 613	822 844	873 939
Formation et recrutement	6 373		6 373	10 675
Location et entretien des équipements	10 253		10 253	7 256
Fournitures de bureau	6 629	621	7 250	10 194
Assurances	4 603		4 603	4 378
Charges locatives et entretien des locaux	83 396		83 396	67 501
Poste et messagerie	2 345	780	3 125	5 242
Déplacements et représentation	15 613	10 159	25 772	34 148
Organisation d'événements	12 711	440	13 151	
Cotisations et colloques	1 626	400	2 026	3 599
Conseil d'administration et comité exécutif	155	1 463	1 618	529
Télécommunications	7 999	469	8 468	8 726
Honoraires professionnels	28 591	2 536	31 127	46 035
Communications	15 746	6 385	22 131	43 136
Autres	23 992	591	24 583	27 958
	<b>856 263</b>	<b>210 457</b>	<b>1 066 720</b>	<b>1 143 316</b>